



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+ 33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Projet d'avis relatif à la prochaine plénière de l'ICCAT : Orientations générales du CC Sud

Contexte :

Pour les Membres du CC Sud, de nombreux stock dont la gestion appartient à l'ICCAT sont de la plus haute importance.

Le CC Sud a pâti l'an dernier d'un trop faible pas de temps disponible entre la publication de ses avis scientifiques, et la prise de décision en plénière. Ces délais sont encore plus réduits dans le cas où le CC Sud essaierait d'adopter une décision avant la réunion traditionnellement organisée par la Commission Européenne, dans un cadre préparatoire.

Afin d'éviter un envoi trop tardif de recommandations, le CC Sud entend cette année dissocier dans le temps l'envoi de ses ambitions générales, objet de cet avis, des recommandations spécifiques qui seront adoptées à l'automne, et établies sur la base des travaux scientifiques en cours.

Thon Blanc :

Le CC Sud déplore le contexte de la négociation de l'an dernier pour ce stock. Les perspectives d'adoption d'une règle d'exploitation ont paralysé les échanges portant sur les niveaux d'exploitation à arrêter à court terme. Le CC Sud recommande donc une meilleure visibilité sur le calendrier d'adoption de la règle d'exploitation, et qu'en particulier, ce calendrier autorise clairement une participe des parties prenantes.

A compléter lors du prochain Comité Exécutif

Thon Rouge :

Lors de la prochaine Plénière, et du fait d'un changement de cadre de gestion, depuis un plan de récupération vers un plan de gestion, il est acquis pour les Membres du CC Sud que la part allouée à l'Union Européenne au sein des Possibilités de Pêche de ce stock, sera remise en question.

Le CC Sud tient dans ce cadre à rappeler son opposition très ferme de principe, quant à une éventuelle diminution de cette part, pour deux principales raisons. Il serait tout d'abord injuste que les navires de pêche européens, qui ont principalement subi les effets du plan de récupération ne se voient pas récompensés de leurs efforts. D'autre part, il n'existe aujourd'hui aucune marge de manoeuvre en France, en Espagne et au Portugal en matière de gestion des quotas de thon rouge, avec au contraire, des souhaits





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+ 33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

nombreux et diversifiés portant sur des augmentations d'allocation. Il serait ainsi inacceptable, dans le cas où la récupération de ce stock serait confirmée par les scientifiques, que les Possibilités de Pêche Européennes diminuent.

Politique des ailerons naturellement attachés

Le CC Sud persiste à croire que les tentatives de l'Union, visant à éradiquer le Finning au niveau International, à la seule aide de la politique des ailerons naturellement attachés sera compliquée. Cette politique ne peut que légitimement poser des problèmes à certaines parties prenantes, problèmes d'ordre logistique, environnementaux, et sécuritaire, parfaitement identifiés au sein des pêcheries européennes.

Dans ce cadre, le CC Sud demande de nouveau l'examen de la contrôlabilité des solutions alternatives qu'il a proposées, et s'étonne de ne pas avoir reçu de réponses au courrier qu'il adressé sur ce sujet, figurant en annexe de cet avis.

